

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	506
Corps :	Professeur des universités
Article :	46-1
Chaire :	Non
Section 1 :	21-Histoire, civilisation, archéo. et art des mondes anciens...
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Histoire de l'art et archéologie des mondes celte.Enseignement et direction de recherches en histoire de l'art et en archéologie sur les mondes celtes, continentaux et insulaires
Job profile :	Art and Archeology of Celtic world. Teaching and conducting research in art history and archeology on the Celtic, continental and isular worlds
Research fields EURAXESS :	Other
Implantation du poste :	0755890V - UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE
Localisation :	3 rue Michelet
Code postal de la localisation :	75006
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	Transmission via Galaxie XXX - XXX
Contact administratif : N° de téléphone : N° de Fax : Email :	SPE-Faculte des lettres Bureau Gestion Collective 0140462528/2974 0140462584 XXX lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr
Date d'ouverture des candidatures :	31/01/2020
Date de fermeture des candidatures :	06/03/2020, 16 heures 00, heure de Paris
Date de prise de fonction :	01/09/2020
Mots-clés :	
Profil enseignement : Composante ou UFR : Référence UFR :	Faculte des Lettres UFR d'Histoire de l'art et d'Archeologie
Profil recherche : Laboratoire 1 :	UMR8150 (200412806G) - Centre André Chastel : Laboratoire de recherche en histoire de l'art
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

**Fiche de poste pour le recrutement
d'une Enseignante-Chercheuse ou d'un Enseignant-Chercheur
Campagne d'emplois 2020**

<input checked="" type="checkbox"/> Faculté des Lettres	<input type="checkbox"/> Faculté des Sciences et Ingénierie
Composante : UFR d'Histoire de l'art et d'Archéologie	Localisation : Institut d'Art et d'archéologie, 3 rue Michelet 75006 Paris et Institut National d'Histoire de l'Art, 2 rue Vivienne 75002 Paris

IDENTIFICATION DE L'EMPLOI	
Numéro de l'emploi : 506	Section CNU : 21
Nature de l'emploi : <input type="checkbox"/> Maître de conférences / <input checked="" type="checkbox"/> Professeur des universités	
Article de recrutement : 46-1	
Etat du poste : <input checked="" type="checkbox"/> vacant / <input type="checkbox"/> susceptible d'être vacant	

PROFIL : Histoire de l'art et archéologie des mondes celte. Enseignement et direction de recherches en histoire de l'art et en archéologie sur les mondes celtes, continentaux et insulaires

TITRE ET RESUME DU POSTE EN ANGLAIS
<p>Art and Archeology of Celtic world.</p> <p>The person employed will be responsible for teaching and directing research in both art history and archaeology on the Celtic, continental and insular worlds. The teaching will be at all levels of the Bachelor, Master and Doctorate. The candidate must have solid experience in responsibility and supervision of field excavations and research work, including collections, archaeology and museums. He or she should be able to train both Bachelor's students and young researchers in his or her own research fields. Research activities will be consistent with the transversal research themes from the UMR 8150 - Centre André Chastel. The international nature of the discipline should reinforce collaborations with museum and academic institutions in the European area (Central Europe, the British Isles, Ireland) and open up to new partnerships.</p>

EURAXESS RESEARCH FIELD
Others

ENSEIGNEMENT
<p>Filières de formation concernées Il s'agit d'enseigner à tous les niveaux, licence 1, 2 et 3 d'archéologie et d'histoire de l'art ; master 1 et 2 d'archéologie et d'histoire de l'art ; doctorat d'archéologie et d'histoire de l'art.</p> <p>Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement Le candidat ou la candidate devra posséder une solide expérience en matière de responsabilité et d'encadrement de fouille de terrain comme de travaux de recherche, y compris sur des collections, archéologiques et muséales. Il ou elle devra être en mesure de former sur ses propres terrains de recherche aussi bien des étudiants de Licence que des jeunes chercheurs.</p> <p>Objectifs pédagogiques : Cours magistraux de Licence d'histoire de l'art et archéologie, Licence 3 d'archéologie, Licence 3 d'histoire de l'art, travaux dirigés en rapport avec le cours. Séminaires de master d'histoire de l'art et de master d'archéologie (recherche). Encadrement des étudiants de Licence d'archéologie sur un chantier-école de l'UFR. Encadrement des études doctorales relevant du domaine du candidat ou de la candidate.</p> <p>Encadrement administratif : Il est attendu de la personne recrutée une participation aux différentes responsabilités administratives de l'UFR d'Histoire de l'art et archéologie et d'animations (journées portes ouvertes, gestions de dossiers administratifs, comités de suivi de thèse etc.)</p>

RECHERCHE

Les activités de recherche seront en cohérence avec les thèmes de recherche transversaux de l'UMR 8150 – Centre André Chastel. Le caractère international de la discipline devra venir renforcer les collaborations avec les institutions muséales et académiques dans l'espace européen (en Europe centrale, dans les îles Britanniques, en Irlande) et s'ouvrir sur de nouveaux partenariats.

Intitulé du laboratoire	Sigle (UMR, ...)	N°
Centre André Chastel	UMR	8150

Vous êtes informé(e) que cet emploi est susceptible d'être situé dans une zone à régime restrictif au sens de l'article R. 413-5-1 du code pénal, et que vous ne pourrez pas être nommé(e) si vous n'êtes pas préalablement autorisé(e) à y accéder.

CONTACTS

Recherche : Daniel Levine, 06 89 88 19 76, Daniel.Levine@sorbonne-universite.fr

Enseignement : Daniel Levine, 06 89 88 19 76, Daniel.Levine@sorbonne-universite.fr

CONSIGNES A RESPECTER

L'enregistrement de votre candidature et le dépôt des pièces de votre dossier se font exclusivement sur l'application GALAXIE du vendredi 31 janvier 2020 à 10 heures (heure de Paris) au jeudi 5 mars 2020 à 16 heures (heure de Paris), accessible à partir du lien ci-après : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

La procédure de candidature est entièrement dématérialisée – Aucun dossier papier ne sera accepté

Aucune pièce complémentaire ne pourra être acceptée après la clôture du dépôt des dossiers de candidatures fixée au 06 mars 2020 à 16 heures (heure de Paris)

Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les pièces ci-après, exigées par la réglementation en vigueur (arrêtés du 13 février 2015 modifiés), au format PDF :

- Pièce d'identité recto/verso avec photo lisible ;
- Curriculum vitæ (cf. article 10 au titre IV des arrêtés du 13 février 2015) ;
- diplôme : doctorat, HDR, ou équivalent ;
- rapport de soutenance ;
- un exemplaire des travaux, ouvrages, articles et réalisations parmi ceux mentionnés dans le CV ;
- **En cas de candidature** :
 - au titre de la mutation : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences, et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans au moins à la date de clôture des candidatures ;
 - au titre du détachement : attestation récente, délivrée par l'employeur actuel, mentionnant l'appartenance à l'une des catégories visée à l'article 58-1 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 relatif aux statuts des enseignants-chercheurs et la qualité de titulaire dans le corps ou cadre d'emploi d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions ;
 - au titre d'enseignant-chercheur exerçant une fonction d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un État autre que la France, et dispensé de l'inscription sur la liste de qualification : attestation récente délivrée

par l'employeur actuel mentionnant le corps d'appartenance, la durée et le niveau des fonctions exercées ([comparaison des carrières des enseignants-chercheurs de pays étrangers](#)) ;

- au titre du 46-3 : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences régie par le décret n° 84-431 modifié du 6 juin 1984 et la durée de service effectué conformément à l'article 46-3 du décret susvisé.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le service qui traitera votre dossier du point de vue administratif, à l'adresse : lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr

Pour en savoir plus sur la campagne de recrutement des enseignants-chercheurs de Sorbonne Université, consulter le [site internet de Sorbonne Université - rubrique recrutement des enseignants-chercheurs](#)